



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 janvier 2018

Emploi dans le transport et la logistique :

L'initiative TREMPLIN en faveur de l'emploi donne ses premiers résultats et mobilise le gouvernement

La démarche TREMPLIN (Transport EMPLOI INnovation), grande mobilisation pour répondre aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises de transport et de logistique a été initiée par les organisations professionnelles (FNTR, Union TLF, FNTV, CSD et Unostra) en septembre 2017.

TREMPLIN est désormais connue et soutenue par les Pouvoirs publics et Pôle emploi, un appui indispensable au regard des enjeux : 22 363 besoins en recrutements ont été exprimés par 1 633 entreprises du transport et de la logistique.

TREMPLIN est aujourd'hui entrée dans la phase de constitution d'un vivier de candidats et les profils, directement employables, sont mis en relation avec les entreprises ayant répondu à l'enquête.

Des besoins significatifs recensés, confirmés et identifiés

Du 22 septembre au 10 novembre dernier, l'enquête en ligne, 1ère étape opérationnelle de TREMPLIN, adressée aux entreprises du secteur transport routier de marchandises, de voyageurs, logistique, déménagement) a permis de confirmer la tension rencontrée par le transport et la logistique en matière d'emplois. Sur les **22 363 besoins en recrutement recensés** sur l'ensemble du territoire, les emplois recherchés se concentrent prioritairement sur les métiers de :

- **Conducteurs routiers avec 16 646 besoins exprimés** dont 13 736 Conducteurs en Transport Routier de Marchandises, 2 461 Conducteurs en Transport Routier de Voyageurs et 449 Conducteurs déménageurs.
- **Opérateurs et Exploitants logistiques avec 3 591 besoins exprimés** dont 946 Agents de quai, 868 Préparateurs de commandes, 764 Caristes, 666 Manutentionnaires, 218 Magasiniers et 129 Exploitants logistiques.
- **Exploitants transport, Affréteurs et Agents de transit avec 945 besoins exprimés.**
- **Mécaniciens avec 434 besoins exprimés** dont 56 en transport routier de voyageurs.
- **Commerciaux avec 211 besoins exprimés.**
- **Déménageurs avec 186 besoins exprimés**

Les résultats de cette enquête ont été [précisément cartographiés par métiers, par régions](#) et par bassins d'emploi afin de faciliter l'action des comités régionaux TREMPLIN (*voir plus bas*).

Une démarche innovante de synergie entre l'Etat et la branche professionnelle des transports routiers pour répondre aux tensions de recrutement

Afin de sensibiliser les Pouvoirs publics sur la démarche et d'obtenir les garanties de financement des formations nécessaires, les organisations professionnelles à l'origine de la démarche ont saisi l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation : le Premier Ministre, la Ministre des Transports, la Ministre du Travail, Pôle emploi, l'Association des Régions de France, le Comité Paritaire

interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation (COPANEF) et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

Tous ces acteurs sont désormais mobilisés en faveur de l'emploi dans le transport et TREMPLIN représente aujourd'hui, pour les pouvoirs publics, une nouvelle façon de traiter l'emploi en synergie avec la Profession qui pourrait être appliqué à l'avenir à d'autres branches professionnelles.

Un vivier de candidats en cours de constitution

Pour mettre en relation directe les profils qualifiés avec les entreprises, les actions suivantes sont menées :

- Communication de Pôle emploi auprès de 4,7 millions demandeurs d'emploi, qualifiés ou non en Transport-Logistique sur la démarche Tremplin et les postes à pourvoir. Ces personnes ont ainsi été invitées à déposer leur candidature sur www.tremplin2018.fr.
- Fléchage systématique vers le secteur, des sortants de formations Transport-Logistique en recherche d'emploi.
- Sensibilisation des publics les plus larges rencontrés sur les salons d'information, métiers, forums, etc., à la démarche TREMPLIN.
- Mise en place d'une campagne de sourcing digital (réseaux sociaux et sites Internet) dans quatre régions test : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine.
- Elaboration d'outils de communication et de valorisation des différents métiers.

Lancée mi-novembre, la campagne de constitution du vivier de candidats sur www.tremplin2018.fr commence à porter ses fruits, avec 4 000 candidatures recueillies à ce jour.

Des comités de pilotage régionaux en action

Ces premières candidatures sont actuellement traitées par les comités régionaux TREMPLIN, qui animent la démarche en région et qui sont composés des représentants des organisations professionnelles porteuses de TREMPLIN, secondés par les organismes professionnels, AFT et OPCA Transports et Services.

Les comités régionaux TREMPLIN :

- Identifient les candidats directement employables et les mettent en relation avec les entreprises de leur bassin d'emploi ayant répondu à l'enquête
- Repèrent les profils nécessitant une action de formation, complémentaire ou d'accès au métier
- Font connaître les besoins en recrutement aux partenaires régionaux (DIRECCTE, Région, Pôle emploi, COPAREF...) en s'appuyant sur les cartographies des besoins en recrutement, pour déclencher des financements de formation et rechercher des candidats
- Mettent en place des plans d'actions pour élargir le vivier de candidats.

L'ensemble des démarches va se poursuivre activement durant les semaines à venir pour répondre à l'urgence de la situation rencontrée par les entreprises de transport et de logistique.

A propos de TREMPLIN



TREMPLIN est une démarche initiée par les organisations professionnelles, la FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers), l'Union TLF (Union des entreprises de transport et de logistique de France), la FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs), la CSD (Chambre Syndicale du Déménagement), l'Unostra et visant à améliorer le processus de recrutement pour les entreprises de la branche.

Contacts Presse

FNTR : Marie-Laure Merville -01 44 29 04 23 - ml.merville@fntr.fr

Union TLF: Mathilde Locqueville - 01 53 68 40 45 - mlocqueville@e-tlf.com

FNTV : Anne-Marie Pouliquen - tél 01 40 82 62 78 - anne-marie.pouliquen@fntv.fr
CSD : Varùna Liutkus- 01 49 88 24 30- communication@csdemenagement.fr
UNOSTRA: Catherine Pons- 06 13 78 11 24 - contact@unostra.fr